



Envoyé en préfecture le 08/06/2026  
Reçu en préfecture le 08/06/2026  
Publié le 09 JUN 2026  
ID : 033-213302078-20260605-DELIB202665-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 JUIN 2026

### DELIBERATION 2026.65 – DESIGNATION DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DANS LE CADRE DES ELECTIONS SENATORIALES 2026

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	28 MAI 2026
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	05 JUIN 2026
Conseillers présents	24	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	5	Secrétaire de séance	M Lucas BEURAIN Conseiller Municipal

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
GLIZE Caroline 1 <sup>er</sup> Adjointe	X			
VEYSSIERE André, Adjoint	X			
CARRERE Sophie, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
RICHEFORT Julie, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
FLAHAUT Serge, Adjoint	X			
SARRAUTE Valérie, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CARO Chantal, CM		X		Mme Valérie SARRAUTE
SIMON Eric, CM	X			
CHEDEVILLE Maud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIBERT Aïnhua, CM	X			
FABERES Denis, CM		X		M André VEYSSIERE
BANYMANDHUB Sarah, CM	X			
GUEGAN Malo, CM	X			
LEBRUN Estelle, CM	X			
LAGENEBRE Olivier, CM	X			
JESSON Yasmina, CM	X			
BEURAIN Lucas, CM	X			
PIERRE Julia, CM		X		Mme Caroline GLIZE
De NARDI Jean-Paul, CM	X			
SICARD Héléne, CM		X		Mme Julie RICHEFORT
MONTAUBAN Frédéric, CM	X			
VENEZIA Monique, CM	X			
JOURDAN François, CM		X		Mme Sophie CARRERE



## Délibération 2026.65

# DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DANS LE CADRE DES ELECTIONS SENATORIALES 2026

**Le Conseil Municipal,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

Dans le cadre des élections sénatoriales qui auront lieu dimanche 27 septembre 2026, il convient de désigner pour la commune d'Izon les 15 délégués titulaires et les 5 délégués suppléants. Ces délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

**Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,**

**Vu la circulaire NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 du Ministre de l'intérieur, donnant toutes les instructions utiles sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;**

**Vu l'arrêté préfectoral de M. le Préfet de la Gironde en date du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués et de suppléants à désigner par commune ;**

Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code électoral, le bureau a été constitué de :

- ⇒ Président : Laurent de Launay
- ⇒ Deux doyens (Présents) de l'assemblée : Anne-Marie Sarrazin et Monique Venezia
- ⇒ Deux benjamins (Présents) de l'assemblée : Lucas Beaurain et Ainhoa Guibert

Monsieur Laurent de Launay, Président indique avoir réceptionné 1 liste de candidats présenté par lui-même et composée comme suit :

### **Titulaires au nombre de 15 :**

- 1) M. Laurent de Launay
- 2) Mme Sophie Carrère
- 3) M. André Veyssière
- 4) Mme Caroline Glize
- 5) M. Joël Massy
- 6) Mme Julie Richefort
- 7) M. Serge Flahaut
- 8) Mme Valérie Sarraute
- 9) M. Thierry Dubreuil
- 10) Mme Anne-Marie Sarrazin
- 11) M. Thierry Dirheimer
- 12) Mme Chantal Caro
- 13) M. Eric Simon
- 14) Mme Maud Chedeville
- 15) M. Philippe Brard

### **Et comme suppléants au nombre de 5**

- 1) Mme Ainhoa Guibert
- 2) M. Denis Fabères
- 3) Mme Sarah Banymandhub
- 4) M. Malo Guegan
- 5) Mme Estelle Lebrun

- **INVITE** le Conseil municipal a procéder, sans débat, au scrutin secret, à l'élection de 15 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants.

Après collecte des bulletins de vote puis dépouillement du scrutin par les membres du bureau, a procédé à la désignation des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Le résultat de cette élection donne les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votant : 29
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
- Nombre de suffrages exprimés 29

**Suffrages obtenus :**

- Liste Laurent de Launay : 29

Sont donc désignés en qualité de :

**DELEGUES TITULAIRES :**

1. M. Laurent de Launay
2. Mme Sophie Carrère
3. M. André Veyssièrè
4. Mme Caroline Glize
5. M. Joël Massy
6. Mme Julie Richefort
7. M. Serge Flahaut
8. Mme Valérie Sarraute
9. M. Thierry Dubreuil
10. Mme Anne-Marie Sarrazin
11. M. Thierry Dirheimer
12. Mme Chantal Caro
13. M. Eric Simon
14. Mme Maud Chedeville
15. M. Philippe Brard

**DELEGUES SUPPLEANTS**

1. Mme Ainhoa Guibert
2. M. Denis Fabères
3. Mme Sarah Banymandhub
4. M. Malo Guegan
5. Mme Estelle Lebrun

Ces résultats ont été communiqués dans la soirée, pour information et validation aux services de la Préfecture de la Gironde.

Publiée le  
Le Secrétaire de séance



Lucas BEURAIN

Fait à Izon, le 5 juin 2026  
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

\*certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie,  
\*informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)